



MEM-DA-01

Mémento pour les analyses arrivant au laboratoire

Version : 3

Mémento No 1 - pour les analyses arrivant au laboratoire

- Avant d'apporter votre échantillon, veuillez prendre rendez-vous par téléphone au 24 556-423 ou, de préférence, par écrit (lettre / courriel au labo@eau.etat.lu). Il est impératif de préciser à ce moment la raison de l'analyse, car les flacons, disponibles au laboratoire, diffèrent en fonction des analyses à effectuer.

Pour la prise d'un échantillon d'eau potable, veuillez-vous référer aux mémentos No 2 et / ou No 3 disponibles au laboratoire. Les différents mémentos ainsi que la feuille accompagnatrice sont téléchargeable sur notre site Internet sous <https://eau.gouvernement.lu/fr/services-aux-citoyens/Formulaires.html>.
- Les échantillons doivent être clairement étiquetés sur la bouteille et identifiés sur une feuille accompagnatrice avec:
 1. Le nom du requérant, son adresse complète, son numéro de téléphone ainsi que le destinataire d'une copie du rapport
 2. Le lieu du prélèvement, la date et l'heure
 3. La nature de l'échantillon (ex. eau potable, nouvelle conduite, source, forage) et la raison de l'analyse (ex. potabilité, pollution, installation d'un traitement d'eau, corrosion) ainsi que tout paramètre spécial demandé.
- Les heures d'ouverture du laboratoire pour [la remise des échantillons](#) sont du [lundi au jeudi matin de 8h00 à 11h30](#) sauf accord explicite au préalable. Le non-respect de ces exigences entraînera le rejet automatique de l'échantillon.
- Nous vous signalons que les échantillons ainsi prélevés doivent nous parvenir dans les meilleurs délais au laboratoire. Afin d'améliorer les conditions de conservation lors du transport au laboratoire, il peut s'avérer recommandable de stocker les échantillons dans une glacière portative, surtout en période de fortes chaleurs.

Merci de votre bonne collaboration !

Merkblatt Nr 1 - Probeannahme im Labor

- Bevor Sie eine Probe abgeben, erfragen Sie bitte telefonisch unter der Nummer 24556-423 oder, vorzugsweise, schriftlich einen Termin im Labor (Brief oder E-Mail an labo@eau.etat.lu . Sie müssen dabei den Grund der Analyse angeben, da die Probenflaschen, die Sie im Labor erhalten, von den zu bestimmenden Parametern abhängen.
- Wie eine Trinkwasserprobe entnommen wird erfahren Sie aus den Merkblättern Nr 2 oder / und Nr 3, die für Sie im Labor bereitliegen. Die verschiedenen Merkblätter und das Probenbegleitblatt sind auf unserer Homepage unter <https://eau.gouvernement.lu/fr/services-aux-citoyens/Formulaires.html> abrufbar.
- Die Flaschen sind mittels Aufkleber eindeutig zu kennzeichnen. Auf dem Probenbegleitblatt, welches Sie mit den Proben im Labor abgeben, müssen Sie folgende Informationen angeben:
 1. Name, Adresse und Telefonnummer des Antragstellers, sowie weitere Personen, die den Analysenbericht erhalten sollen
 2. Ort, Datum und Uhrzeit der Probenahme
 3. Probenart : Trinkwasser, Neue Leitung, Quelle, Bohrung, usw. und der Grund der Analyse: Trinkwasserqualität, Installation einer Wasseraufbereitungsanlage, Korrosion, Verschmutzung, usw.... sowie eventuell weitere gewünschte analytische Parameter.
- Die Probeannahme im Labor erfolgt ausschließlich von Montag bis Donnerstag, von 8h00 bis 11h30. Bei Nichtbeachten dieser Regelung kann das Labor die Probeannahme verweigern. Ausnahmen müssen im Labor beantragt und von diesem genehmigt werden.
- Die Probeflaschen sind dem Labor fest verschlossen, kühl und dunkel am Tag der Probenahme zuzustellen. Es ist ratsam, die Proben in einer Kühlbox zu transportieren, dies insbesondere während der heißen Jahreszeit.

Vielen Dank für Ihre Zusammenarbeit !